

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Caistab : le budget 2023 arrêté à 17,3 milliards de FCFA

Photo: DR



**Vue des administrateurs pendant le Conseil d'administration de la Caistab.**

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

La Caisse de stabilisation et de péréquation (Caistab) a tenu la semaine dernière son conseil d'administration. Ces travaux, présidés par le nouveau président du conseil d'administration, Jean-Maurice Ayine, ont porté exclusivement sur la question budgétaire. En effet, les administrateurs ont arrêté le budget prévisionnel 2023 à la somme de 17 milliards 330 millions de FCFA.

"Les administrateurs ont discuté et passé en revue les différents postes et charges. Le budget est arrêté à 17 milliards 330 millions de

FCFA et il est en légère progression, comparativement à l'exercice 2022", a indiqué le représentant du ministère de l'Agriculture, de la Sécurité alimentaire, chargé de la Valorisation de la ruralité, Raphaël Ngadi Litadi.

Pour son premier conseil d'administration en tant que président, Jean-Maurice Ayine s'est dit satisfait des travaux.

"Nous avons à redoubler d'ardeur pour fiabiliser les états financiers. Les administrateurs ont instruit la direction générale de faire des efforts en matière de recouvrement, tout en insistant sur la nécessité de retrouver un siège. Les échanges ont été constructifs et notre objectif est d'accomplir la mission qui est la nôtre", a conclu le PCA.

## Le clin d'œil de **lybek**



## PME : des pistes pour accéder à la commande publique

GMNN  
Libreville/Gabon

DÉBUTÉ le 9 mars 2023 à Gabon Mining logistic à Libreville, le séminaire de formation des Petites et moyennes entreprises (PME) initié par l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP) sur le thème : "Le financement des PME dans la commande publique" a pris fin vendredi dernier.

Il s'est agi pour les experts de la finance d'accroître les compétences des patrons des PME quant aux montages des dossiers pour décrocher des marchés. Il a ainsi été indiqué aux responsables des PME que la réglementation gabonaise en matière de marchés publics, comme partout ailleurs, prévoit des exigences financières pour concourir à la commande publique. De ce fait, la PME qui veut y participer se doit de justifier de capacités financières, techniques et juridiques.



Photo: Jocelyn Abila

**Vue des panélistes débattant du financement des PME.**

Ce qui n'est pas toujours le cas des PME locales qui ont du mal à fournir des garanties, à présenter un chiffre d'affaires conséquent ou encore des capacités de financement justifiant qu'elle est à même d'exécuter des marchés auxquels elles soumissionnent. Entendu que la commande publique n'est pas gratuite, on ne peut accéder aux deniers publics sans garanties, histoire de se prémunir des risques.

Le panel a donc émis des recommandations. Entre autres, se faire accompagner par des structures comme l'espace PME ou encore la Société de garantie du Gabon. Ces organismes pourraient les aider à couvrir l'absence d'apport de garanties financières. Autres solutions préconisées aux PME : le crowdfunding ou financement participatif. L'ARMP annonce que ces formations se poursuivront.

## Onsfag : un conseil d'administration pour maintenir l'espoir

G.R.M  
Libreville/Gabon

L'OFFICE national de sûreté et de facilitation des aéroports du Gabon (Onsfag) a tenu, en fin de semaine dernière, dans les locaux de l'aéroport international Léon-Mba, la première session ordinaire de son conseil d'administration. À l'ordre du jour : la lecture et l'approbation du procès-verbal de la session tenue les 2 et 3 août 2022, l'état de mise en œuvre des résolutions et recommandations, la présentation du rapport d'activités 2022, mais aussi l'examen et l'adoption du budget 2023. Sans en révéler le montant exact, le PCA de l'Onsfag a déclaré à L'Union que "le budget de cette année est plus conséquent que celui de l'exercice précédent"; que "ce budget tiendrait compte des aspects liés au fonctionnement et à l'investissement". En août dernier, l'Office était en quête de ressources pour équilibrer



Photo: DR

**Les administrateurs de l'Onsfag au terme de leurs travaux.**

son budget. Ainsi, au-delà de l'assistance sollicitée de l'État gabonais, cet organisme escomptait-il recouvrer, auprès de sa clientèle, une partie ou l'intégralité des créances oscillant entre 300 et 400 millions de FCFA. Lesquelles créances seraient en train d'être recouvrées. Emmanuel Jean-Didier Biye a salué les efforts conjugués de la direction générale à trouver des solutions à un certain nombre de difficultés

auxquelles l'Onsfag fait face, à l'exemple des arriérés de salaire. En outre, les administrateurs ont traité de la question des équipements de sûreté, du déficit en personnel dans les aéroports de Libreville, Port-Gentil et Franceville, ainsi que de la mise en place de la grille salariale adoptée en février 2022 et dont la mise en application reste assujettie à l'embellie financière annoncée pour cette année.